

Rip, au moment où les conspirateurs s'y trouvaient rassemblés. Ils n'eurent pas le temps de détruire leur correspondance secrète, de brûler les listes de leurs affidés. Les agents saisirent aussi les armes cachées dans les caves de la maison. Le complot était découvert. Furent arrêtés et conduits à la prison de Montréal sous bonne escorte, Walter Hodge, Robert Farran, François Clerc, Simon Morgaz, Vaudreuil, et une dizaine d'autres patriotes.

Voici ce qui s'était passé.

Il y avait alors à Québec un certain Rip, anglo-canadien d'origine, qui dirigeait une maison de renseignements et d'enquêtes à l'usage des particuliers, et dont le gouvernement avait maintes fois utilisé, non sans profit, les qualités spéciales. Son officine privée fonctionnait sous la raison sociale : Rip and Co. Une affaire de police n'était pour lui qu'une affaire d'argent, et il la passait sur ses livres comme un négociant, traitant même à forfait—tant pour une perquisition, tant pour une arrestation, tant pour un espionnage. C'était un homme très fin, très délié, très audacieux aussi, avec quelque entregent, ayant la main ou, pour mieux dire, le nez dans bien des affaires particulières. Absolument dépourvu de scrupules, d'ailleurs, et n'ayant pas l'ombre de sens moral.

En 1825, Rip, qui venait de fonder son agence, était âgé de trente-trois ans. Déjà sa physionomie très mobile, son habileté aux déguisements, lui avaient permis d'intervenir en mainte circonstance sous des noms différents. Depuis quelques années, il connaissait Simon Morgaz, avec lequel il avait été en relation à propos de causes judiciaires. Certaines particularités, qui eussent paru insignifiantes à tout autre, lui donnèrent à penser que l'avocat de Montréal devait être affilié à la conspiration de Chambly.

Il le serra de près, il l'épia jusque dans les secrets de sa vie privée, il fréquenta sa maison, bien que Bridget Morgaz ne dissimulât point l'antipathie qu'il lui inspirait.

Une lettre, saisie au post-office, démontra bientôt la complicité de l'avocat avec une quasi-certitude. Le ministre de la police, informé par Rip du résultat de ses démarches, lui recommanda d'agir adroitement sur Simon Morgaz que l'on savait aux prises avec de grosses difficultés pécuniaires. Et, un jour, Rip mit brusquement le malheureux entre ces deux alternatives : ou d'être poursuivi pour crime de haute trahison, ou de recevoir l'énorme somme de cent mille piastres, s'il consentait à livrer le nom de ses complices et les détails du complot de Chambly.

L'avocat fut atterré !... Trahir ses compagnons !... Les vendre à prix d'or !... Les livrer à l'échafaud !... Et, cependant, il succomba, il accepta le prix de sa trahison, il dévoila les secrets de la conspiration, après avoir reçu la promesse que son marché infâme ne serait jamais divulgué. Il fut de plus convenu que les agents l'arrêteraient en même temps que Walter Hodge et ses amis, qu'il serait jugé par les mêmes juges, que la condamnation qui les frapperait—et ce ne pouvait être qu'une condamnation capitale—le frapperait aussi. Puis, une évasion lui permettrait de s'enfuir avant l'exécution du jugement.

Cette abominable machination resterait donc entre le ministre de la police, le chef de la maison Rip and Co et Simon Morgaz.

Les choses se passèrent ainsi qu'il avait été convenu. Au jour indiqué par le traître, les conspirateurs furent pris inopinément dans la maison de Chambly. Walter Hodge, Robert Farran, François Clerc, Vaudreuil, quelques-uns de leurs complices ainsi que Simon Morgaz, comparurent à la date du 25 septembre 1825 sur le banc de la cour de justice.

Aux accusations que porta contre eux l'avocat de la Couronne—le juge avocat, ainsi qu'on l'appelaient alors—les accusés ne répondirent que par de justes et directes attaques contre le cabinet britannique. Aux arguments légaux, ils ne voulurent opposer que des arguments tirés du plus pur patriotisme. Ne savaient-ils pas qu'ils étaient condamnés d'avance, que rien ne pouvait les sauver ?

Les débats duraient déjà depuis quelques heures, et l'affaire suivait régulièrement son cours, lors-

qu'un incident d'audience vint mettre en lumière la conduite de Simon Morgaz.

Un des témoins à charge, le sieur Turner, de Chambly, déclara que, plusieurs fois, l'avocat avait été vu conférant avec le chef de la maison Rip and Co. Ce fut là comme un éclair de révélation. Walter Hodge et Vaudreuil qui, depuis un certain temps, avaient eu des soupçons motivés par les allures singulières de Simon Morgaz, les virent confirmés par la déclaration du témoin Turner. Pour que la conspiration, si secrètement organisée, eût été si facilement découverte, il fallait qu'un traître en eût dénoncé les auteurs. Rip fut pressé de questions, auxquelles il ne put répondre sans embarras. A son tour, Simon Morgaz essaya de se défendre ; mais il se lança dans de telles invraisemblances, il donna des explications si singulières, que l'opinion des conjurés et aussi celle des juges fut bientôt faite à ce sujet. Un misérable avait trahi ses complices, et le traître, c'était Simon Morgaz.

Alors un irrésistible mouvement de répulsion se produisit sur le banc des accusés, et se propagea parmi le public, qui se pressait dans le prétoire.

« Président de la cour, dit Walter Hodge, nous demandons que Simon Morgaz soit chassé de ce banc, honoré par notre présence, déshonoré par la sienne !... Nous ne voulons pas être souillés plus longtemps du contact de cet homme ! »

Vaudreuil, Clerc, Farran, tous se joignirent à Walter Hodge, qui, ne se possédant plus, s'était précipité sur Simon Morgaz, auquel il fallut que les gardes vinsent en aide. L'assistance prit violemment parti contre le traître et exigea que l'on fit droit aux réclamations des accusés. Le président de la cour dut donner l'ordre d'emmener Simon Morgaz et de le reconduire à la prison. Les huées qui l'accompagnaient, les menaces dont il fut l'objet, démontrèrent qu'on le tenait pour un infâme, dont la trahison allait coûter la vie aux plus ardens apôtres de l'indépendance canadienne.

Et, en effet, Walter Hodge, François Clerc, Robert Farran, considérés comme les chefs principaux de la conspiration de Chambly, furent condamnés à mort. Le surlendemain, 27 septembre, après avoir une dernière fois fait appel au patriotisme de leurs frères, ils moururent sur l'échafaud.

Quant aux autres accusés, parmi lesquels se trouvait M. de Vaudreuil, soit qu'ils eussent paru moins compromis, soit que le gouvernement n'eût voulu frapper d'une peine capitale que les chefs les plus en vue, on leur fit grâce de la vie. Condamnés à la prison perpétuelle, ils ne recouvrèrent leur liberté qu'en 1829, lorsqu'une amnistie fut prononcée en faveur des condamnés politiques.

Que devint Simon Morgaz, après l'exécution ? Un ordre d'élargissement lui avait permis de quitter la prison de Montréal, et il se hâta de disparaître.

Mais une universelle réprobation allait peser sur son nom et, par suite, frapper de pauvres êtres, qui n'étaient pourtant pas responsables de cette trahison. Bridget Morgaz fut brutalement chassée du domicile qu'elle occupait à Montréal, chassée de la maison de Chambly, où elle s'était retirée pendant l'instruction de l'affaire. Elle dut reprendre ses deux fils qui, à leur tour, venaient d'être chassés du collège, comme leur père l'avait été du banc des accusés en cour de justice.

Où Simon Morgaz se décida-t-il à cacher son indigne existence, lorsque sa femme et ses enfants l'eurent rejoint, quelques jours après ? Ce fut dans une bourgade éloignée, d'abord, puis, bientôt, hors du district de Montréal.

Cependant Bridget n'avait pu croire au crime de son mari, ni Joann et Jean au crime de leur père. Tous quatre s'étaient retirés au village de Verchères, dans le comté de ce nom, sur la rive droite du Saint-Laurent. Ils espéraient que nul soupçon ne les dénoncerait à l'animadversion publique. Ces malheureux vécurent alors des dernières ressources qui leur restaient, car Simon Morgaz, quoiqu'il eût reçu le prix de sa trahison par l'entremise de la maison Rip, se gardait bien d'en rien distraire devant sa femme et ses fils. En leur présence, il protestait toujours de son innocence, il maudissait l'injustice humaine qui s'appesantissait sur sa famille et sur lui. Est-ce que, s'il avait trahi, il n'aurait pas eu à sa disposition des sommes con-

sidérables ? Est-ce qu'il en serait réduit à cette gêne excessive, en attendant la misère qui venait à grands pas ?

Bridget Morgaz se laissait aller à cette pensée que son mari n'était point coupable. Elle se réjouissait d'être dans ce dénuement, qui donnait tort à ses accusateurs. Les apparences avaient été contre lui... On ne lui avait pas permis de s'expliquer... Il était victime d'un horrible concours de circonstances... Il se justifierait un jour... Il était innocent !

Quant aux deux fils, peut-être eût-on pu observer quelque différence dans leur attitude vis-à-vis du chef de la famille. L'aîné, Joann, se tenait le plus souvent à l'écart, n'osant même penser à l'opprobre, infligé désormais au nom de Morgaz. Les arguments pour ou contre qui se présentaient à son esprit, il les repoussait pour ne point avoir à les approfondir. Il ne voulait pas juger son père, tant il craignait que son jugement fût contre lui. Il fermait les yeux, il se taisait, il s'éloignait lorsque sa mère et son frère plaidaient en sa faveur... Evidemment, le malheureux enfant redoutait de trouver coupable l'homme dont il était le fils.

Jean, au contraire, avait une attitude toute différente. Il croyait à l'innocence du complice de Walter Hodge, de Farran et de Clerc, bien que tant de présomptions s'élevassent pour l'accabler. Plus impétueux que Joann, moins maître de son jugement, il se laissait emporter à ses instincts d'affection filiale. Il se retenait à ce lien du sang que la nature rend si difficile à rompre. Il voulait défendre son père publiquement. Lorsqu'il entendait les propos tenus sur le compte de Simon Morgaz, il sentait son cœur bondir, et il fallait que sa mère l'empêchât de se livrer à quelque éclat. L'infortunée famille vivait ainsi à Verchères, sous un nom supposé, dans une profonde misère matérielle et morale. Et on ne sait à quels excès la population de cette bourgade se fût livrée contre elle, si son passé eût été divulgué par hasard.

Ainsi donc, en tout le Canada, dans les villes comme dans les infimes villages, le nom de Simon Morgaz était devenu la plus infamante des qualifications. On l'accolait couramment à celui de Judas, et plus spécialement aux noms de Black et de Denis de Vitré, depuis longtemps déjà les équivalents du mot traître dans la langue franco-canadienne.

Oui ! en 1759, ce Denis de Vitré, un Français, avait eu l'infamie de piloter la flotte anglaise devant Québec et d'arracher cette capitale à la France ! Oui ! en 1797, ce Blak, un Anglais, avait livré le proscrit qui s'était confié à lui, l'Américain MacLane, mêlé aux projets insurrectionnels des Canadiens ! Et ce généreux patriote avait été pendu, après quoi, on lui avait tranché la tête et brûlé les entrailles, arrachées à son cadavre !

Et maintenant, comme on avait dit Black et Vitré, on disait Simon Morgaz, trois noms voués à l'exécution publique.

Cependant, à Verchères, la population s'était bientôt inquiétée de la présence de cette famille, dont elle ne connaissait pas l'origine, de sa vie mystérieuse, de l'incognito dans lequel elle ne cessait de se renfermer. Des soupçons ne tardèrent pas à s'amasser contre elle. Une nuit, le nom de Black fut écrit sur la porte de la maison de Simon Morgaz.

Le lendemain, sa femme, ses deux fils et lui avaient quitté Verchères. Après avoir franchi le Saint-Laurent, ils allèrent s'établir pendant quelques jours dans un des villages de la rive gauche ; puis, l'attention étant appelée sur eux, ils l'abandonnèrent pour un autre. Ce n'était plus qu'une famille errante, à laquelle s'attachait la réprobation universelle. On eût dit que la Vengeance, une torche enflammée à la main la poursuivait, comme dans les légendes bibliques, elle fait du meurtrier d'Abel. Simon Morgaz et les siens, ne pouvant se fixer nulle part, traversèrent les comtés de l'Assomption, de Terrebonne, des Deux-Montagnes, de Vaudreuil, gagnant ainsi vers l'est, du côté des paroisses moins habitées, mais où leur nom finissait toujours par leur être jeté à la face.